

Zeitschrift: Dissonanz = Dissonance
Band: - (2009)
Heft: 105

Artikel: Initiatives et perspectives : la recherche dans les Hautes Écoles de Musique de Suisse romande = Initiativen und Perspektiven : Forschung an den Musikhochschulen der Romandie
Autor: Corbellari, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-927692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Initiativen und Perpektiven – Forschung an den Musikhochschulen der Romandie

Nachdem Forschung sich an den Musikhochschulen der deutschsprachigen Schweiz bereits gut etabliert hat, sind mittlerweile auch in der Romandie – zumal an den Hochschulen in Genf und Lausanne – zahlreiche substanzielle Initiativen zu verzeichnen, die ein erfreuliches Wachstum dieser neuen praxisorientierten Wissenschaft versprechen. Alain Corbellari gibt einen Überblick über gegenwärtige Organisationsformen, Infrastrukturen, Kooperationen, Forschungsschwerpunkte und künftige Perspektiven.

La réorganisation des Conservatoires de Suisse romande en Hautes Écoles de Musique (HEM) s'est accompagnée d'un certain nombre de réformes structurelles parmi lesquelles l'une des plus originales est la création d'unités de recherche grâce auxquelles la pratique de la musique pourra dialoguer avec la réflexion sur son objet même. Bien implantée en Suisse allemande (cf. *Dissonance* n° 98, juin 2007 : « Praxisorientierte Musikwissenschaft ; ein Widerspruch ? – Zur Forschung an den Musikhochschulen » de Thomas Meyer), cette conception commence actuellement de s'épanouir en Suisse romande. Si le principe des travaux de bachelor pour les étudiants est désormais opérationnel, les grands projets collectifs sont encore peu nombreux, et il reste prématuré de vouloir tirer un bilan global d'expériences dont la variété défie toute réduction statistique. Certaines lignes de forces s'esquissent cependant, dont nous aimerions faire ici un rapide tour d'horizon.

LA RECHERCHE S'ORGANISE

Nous nous concentrerons sur les deux structures qui fédèrent la quasi-totalité des écoles de musique romandes : Genève-Neuchâtel-Jura d'une part ; Lausanne-Sion-Fribourg d'autre part.¹ De fait, la complexité du concept « recherche » le rend pratiquement inapplicable dans le cadre d'institutions de taille modeste, inconvénient cependant compensé par le fait que les plus petites écoles bénéficient de nombreuses opportunités de s'associer aux projets lancés par les deux grands centres. Ces derniers ont ainsi centralisé leur pôle de compétence autour de deux de leurs enseignants, nommés depuis quelques années coordinateurs à la recherche : Rémy Campos à Genève et Angelika Güsewell à Lausanne. Ces postes sont à la fois administratifs et scientifiques. Il ne s'agit en effet pas seulement de trouver des financements, d'organiser les collaborations et de fédérer les bonnes volontés et les parties intéressées, il faut également orienter les recherches et fournir des conseils, voire des outils méthodologiques. Les sites Internet de chacune des deux institutions donnent par ailleurs des renseignements fort complets sur les recherches déjà en cours et, surtout, permettent d'inscrire les demandes en ligne.

Notons qu'il n'est pas prévu, pour l'heure, d'affecter des types de recherches différents dans les diverses antennes régionales, idée qui serait d'ailleurs contradictoire avec la volonté de créer des réseaux de recherche sur une vaste échelle. Lausanne envisage certes d'implanter à terme un

coordinateur par site, mais pour des raisons organisationnelles plus que scientifiques. Les axes mis en avant sont ainsi extrêmement larges et visent à l'intégration plutôt qu'à la spécialisation ; la HEM de Lausanne, qui définira ses axes stratégiques en 2009, cite d'ores et déjà deux domaines qu'elle entend privilégier : la pédagogie musicale et la recherche musicale « créative » ; une dizaine de projets ont déjà été réalisés en deux ans et demi. Autant dire que le champ est ouvert et que le pragmatisme prime : en fin de compte, seule la qualité des projets décidera de leur acceptation.

Dès le 20 mai 2006, le périodique *Nuances*, organe du Conservatoire de Lausanne, publiait dans son 20^e numéro un bref résumé de la situation : deux séances avaient eu lieu en décembre 2005 et en janvier 2006, suivies par une soixantaine d'enseignants de l'institution, les informant de la mise en place d'une structure permettant le suivi des demandes. Il apparaît en effet clairement que l'idée de la recherche vise davantage à créer des synergies qu'à privilégier des individus dont la créativité aurait un caractère par trop personnel. Le « concept » développé on-line par la HEM de Lausanne précise ainsi d'emblée que la recherche « favorise le développement professionnel du corps enseignant : par un élargissement des connaissances et des compétences, par une meilleure imbrication de théorie et de pratique, ainsi que par la création d'une nouvelle identité professionnelle », mais aussi qu'elle « crée une dynamique nouvelle au sein du Conservatoire ».

Les projets doivent être lancés par des enseignants, mais tous les étudiants bénéficient des nouvelles orientations de leurs écoles : durant un semestre, à Lausanne, ils suivent désormais, comme les universitaires, des cours d'introduction à la recherche, les familiarisant avec les outils bibliographiques, les normes citationnelles et le souci d'une formulation précise des objectifs de leurs travaux écrits, qui sont aussi du ressort du pôle « recherche » de l'institution qui les abrite. La coordinatrice de la recherche supervise en effet les travaux en compagnie du professeur de pédagogie, en privilégiant les projets collectifs et les travaux de groupe. Pour l'heure, Lausanne ne demande encore que des travaux de bachelor de 10 à 15 pages, ce qui est loin des 30 à 50 pages exigées en Suisse allemande. Ces mémoires, qui remplacent l'ancien travail d'histoire de la musique, sont néanmoins destinés à occuper de plus en plus de place dans le parcours des étudiants en musique.

À Genève, on peut dater de 2004 la mise en route opérationnelle des programmes de recherche. Nommé coordinateur

1. Contacts :
pour Genève :
www.hemge.ch/recherche/recherche_default.aspx;
pour Lausanne :
www.cdlhem.ch/O2_classique/c_recherche.htm

Vue intérieure du
bâtiment de la
Haute École de
Musique de
Lausanne.

© Magali Koenig



en 2002, Rémy Campos s'est ensuite vu confier une charge de cours d'histoire de l'interprétation ; enseignant à Paris et à Genève, il se trouve ainsi dans une position idéale pour coordonner des projets de vaste envergure.

Le 3 mai 2006 a eu lieu à Genève une séance d'information au cours de laquelle ont participé Hubert Eiholzer du Conservatoire de la Suisse italienne, Francis Biggi de la HEM de Genève et Nicolas Sordet de l'Institut Jaques-Dalcroze. Le premier présentait un projet en cours dans son école, visant à savoir s'il est « utile ou nuisible » d'essayer d'imiter les grands interprètes ; le deuxième faisait part d'un projet pluridisciplinaire « en voie d'achèvement » sur la déclamation dans l'Italie de la Renaissance et qui a débouché sur la production d'un spectacle musical ; le troisième réfléchissait, en vertu de la spécificité de l'établissement qu'il représentait, sur les rapports de la musique avec la santé, la technologie, l'histoire et les autres arts. D'emblée, la variété des approches et le refus des cloisonnements donnaient un visage vivant au concept ainsi mis à l'épreuve.

PROCÉDURES

Cette ouverture, on la retrouve dans la présentation que l'on peut lire sur le site de la HEM de Genève. Réfutant l'idée d'une « recherche musicale » unidirectionnelle et « généralement associée aux compositeurs », qui ne chercherait qu'à injecter des savoirs dans la pratique, la conception proposée cherche au contraire à « prendre la pratique artistique au sérieux [...], la tenir pour une activité profondément réflexive, capable de se prendre elle-même pour objet ».

Les projets privilégiés dans le plan d'intention genevois sont de deux types : individuels, menés par un professeur ou même un étudiant ; collectifs, fédérés par une thématique commune. Les pôles de compétence de la HEM de Genève sont mis à disposition ; on peut citer l'électro-acoustique, le projet « Musique et mouvement » de l'Institut Jaques-Dalcroze et les questions de théorie et pratique de la musique ancienne grâce à la présence à Genève du Centre de Musique ancienne (CMA), actif depuis longtemps dans le domaine de la recherche.

Comme le souligne Rémy Campos, le concept « recherche » ne se veut pas directif sur les sujets, mais se doit toutefois de l'être sur les procédures. Dans le n° 25 du périodique *Nuances*, de mars 2008, Angelika Güsewell se voulait toutefois rassurante : « Il n'y aura pas plus de paperasse ni de cours annexes qu'avant », assurait-elle. À Genève comme à Lausanne, les étapes de soumission sont les suivantes :

- 1) discussion préalable avec le coordinateur ;
- 2) remise d'un descriptif du projet à ce dernier qui le fait circuler au sein de la Commission de recherche ;
- 3) prise de décision lors de la séance semestrielle de la Commission qui peut, pour ce faire, s'adjoindre des membres extérieurs à l'institution ;
- 4) rédaction d'une feuille de charge destinée aux intéressés par l'administration de la HEM ;
- 5) rédaction d'un rapport à chaque fin de semestre par le professeur responsable du projet ;
- 6) présentation des résultats et demande éventuelle de prolongation du projet ;
- 7) diffusion des résultats par la Commission de recherche.

Dans l'idéal, cette dernière étape mène à une publication. Signalons en passant que Genève dispose, par ailleurs, depuis un certain temps, d'une collection de livres éditée sous l'égide conjointe de la Faculté des Lettres et du Conservatoire de Genève et qui accueille, depuis 1999 déjà, des travaux allant principalement dans deux directions : l'histoire institutionnelle d'une part (série diffusée par les Éditions Droz) avec l'ouvrage de Rémy Campos *Instituer la musique*, consacré aux premières années du Conservatoire de Genève et celui de Richard Cole sur *La Vie musicale au Grand Théâtre de Genève entre 1879 et 1918* ; l'édition critique d'autre part avec des éditions d'œuvres de Gaspard Fritz (1716-1783), Nicolas Scherrer (1747-1821), Rousseau et Stravinski. Sans lien direct avec la question de la recherche dans les HEM, ces collections sont toutefois susceptibles d'en renforcer le concept en proposant des ponts entre les institutions qui les chapeautent.

Les outils mis à disposition dans les HEM de Genève et de Lausanne sont en gros les mêmes. On insiste sur une utilisation plus active de la bibliothèque et des outils informatiques

pour les étudiants, des décharges horaires sont prévues pour les enseignants (pour une durée maximum d'un ou deux semestres à Lausanne), des postes d'assistants de recherche, enfin, seront mis en place dès que possible. Il reste à souhaiter que la conjoncture ne transforme pas en vœux pieux tous ces souhaits dont l'incidence budgétaire risque d'être assez élevée sur le fonctionnement des HEM...

RECHERCHE = COLLABORATIONS

Au niveau des grands projets collectifs, les collaborations se font d'abord avec des institutions romandes. La liste des collaborations envisagées ou en cours de la HEM de Lausanne privilégie ainsi deux directions : du côté des écoles pédagogiques d'abord, avec diverses HEP, l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) de Neuchâtel, l'Institut Jaques-Dalcroze de Genève ; du côté d'institutions scientifiques, ensuite, avec l'EPFL, le CHUV ou l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST). Ces directions ne sont pas exclusives d'autres organismes, ainsi par exemple de la radio romande. Une collaboration internationale, enfin, est en cours, avec l'IRCAM de Paris, autour d'un projet sur la set-théorie mathématique et son application à la musique (cloche diatonique). Genève entretient également avec cette institution phare de la musique contemporaine des liens qui se sont considérablement développés lors de l'inauguration du Centre d'information musicale et d'électroacoustique de la HEM de Genève.

Cette ville a par ailleurs déjà en cours d'autres collaborations avec la France et l'Italie et envisage de travailler avec la Grande-Bretagne. L'Allemagne n'est en revanche évoquée par aucune des deux institutions, mais si Genève n'entretient guère de liens avec la Suisse allemande, Lausanne, par l'entremise d'Angelika Güsewell, qui habite Zürich, a noué des contacts avec les collègues alémaniques et a même des projets concrets avec la Hochschule Musik und Theater Zürich (HTMZ). Il faut dire que la coordinatrice lausannoise présente un cas idéal de profil tant universitaire que musical puisqu'elle est à la fois titulaire d'une licence en psychologie, psychopathologie de l'enfance et littérature allemande et d'un diplôme d'enseignement du piano.

ET LES UNIVERSITÉS ?

De fait, l'université trouve dans la situation actuelle l'occasion de redéfinir ses liens avec les écoles de musique. En fait, il existait déjà bien des passerelles entre les deux institutions. Le besoin de redéfinir autrement les rapports de la pratique musicale et du travail universitaire s'était, au demeurant, fait ressentir depuis longtemps. Ainsi, l'Université de Neuchâtel avait-elle fait, il y a une vingtaine d'années, œuvre de pionnière en autorisant les étudiants en Lettres à prendre comme troisième branche de licence les enseignements qu'ils suivaient au Conservatoire. L'idée a, depuis, fait son chemin et nos Universités offrent désormais des cursus Lettres-Conservatoire, qui ont été avalisés par la réforme de Bologne et ont trouvé un terrain d'épanouissement idéal grâce à l'accession des Conservatoires au statut de HES.

La recherche dans les HEM s va-t-elle faire de l'ombre à la recherche universitaire ? Ce n'est pas l'opinion de Georges Starobinski, titulaire de la chaire lausannoise de musicologie destinée à la fois à l'EPFL et à l'Université de Lausanne ; actif également à l'Université de Genève (grâce à un échange avec Brenno Boccadoro), tout en poursuivant

*L'arrière du
bâtiment
« Bartholony »
abritant la
Haute École
de Musique
de Genève.*



une activité de concertiste au piano, il incarne exemplairement mobilité et polyvalence. Interrogé par nous à ce sujet, il estime que « le passage du monde de la pratique à celui de la réflexion musicologique se fait de façon toujours plus souple, et tout ce qui peut contribuer à ce rapprochement est bienvenu ». Pour lui, « la recherche dans les HEM n'a que des retombées positives. Et les instituts de musicologie en sont les premiers bénéficiaires. De nombreux étudiants suivent un cursus Université-Conservatoire, qui leur permet de préparer un bachelor, puis un master communs aux deux institutions. La circulation des savoirs sera peut-être même stimulée par ces étudiants "amphibies". On verra cela d'ici quelques années, lorsque cette génération arrivera à des postes d'enseignement. Car c'est bien à ce niveau que se joue la recherche dans les HEM ». Concédant que « la recherche qui se pratique dans les HEM est la plupart du temps assez différente de celle que connaissent les universitaires », il y voit avant tout « une bonne chose : ces démarches complémentaires ne peuvent que se fructifier mutuellement. Et si tout cela pouvait mener à former des musiciens toujours plus épanouis, on ne pourrait que s'en féliciter. Le temps des "bêtes à concours" est révolu ».

De fait, même si la part la plus visible du travail des coordinateurs à la recherche de nos HEM réside dans les vastes projets interdisciplinaires et multi-institutionnels qu'ils promeuvent, l'impact de leur encouragement à la recherche se ressent également dans les mémoires de pédagogie et les travaux de bachelors fournis individuellement par les étudiants qui, ainsi revalorisés, deviennent de plus en plus comparables — qu'ils soient ou non liés à des projets plus vastes — aux mémoires de fin d'études des universitaires. L'accession des HEP au rang de para-universités n'a pas été sans générer certaines inquiétudes dans le monde académique, quant au maintien d'un niveau d'exigences élevé dans les études supérieures. Il appartient à ces institutions, ainsi revalorisées, de montrer qu'elles peuvent s'approprier le meilleur de l'esprit universitaire ; la promotion de la recherche dans les HEM constitue, à cet égard, un signal des plus encourageants.